



**CLUB
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
GRAND LYON**

Éducation à l'environnement et au développement durable : susciter et accompagner l'engagement éco-citoyen.

Forum du 19 septembre 2017 - Restitution



Maison de l'environnement –14,avenue Tony Garnier, 69007 Lyon

Sommaire

Accueil et introduction	1
Table ronde : développer l'écocitoyenneté, les attentes des acteurs locaux	2
Forum des intervenants de l'EEDD	5
Annexe : liste des organismes exposants au forum	6

Accueil et Introduction

✓ **Bruno Charles** – *Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole.*

Bruno Charles a introduit cette séance du Club développement durable en saluant et en remerciant la Maison de l'Environnement de la Métropole de Lyon, qui a accueilli le Club dans ses nouveaux locaux. Le Vice-Président a ensuite introduit le sujet du jour en invitant les associations qui désiraient s'inscrire dans la dynamique du nouveau plan d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Métropole à envoyer leur projet avant le 10 octobre.

Ce plan est historiquement marqué par une forte présence de l'éducation auprès des plus jeunes et des écoles de la métropole. Un énorme travail a été réalisé par les associations depuis plusieurs décennies pour s'adapter à ce public cible, afin de correspondre au mieux aux attentes du

Grand Lyon et de l'Éducation Nationale. Les nombreux supports d'éducation à l'environnement et

Bruno Charles a rappelé les priorités du nouveau plan d'EEDD, qui consistent à conserver le socle bâti depuis plusieurs années autour des publics scolaires, tout en l'élargissant à d'autres populations. Il s'agit aujourd'hui de promouvoir activement l'écocitoyenneté.

au développement durable (EEDD) produits dans ce cadre, mais aussi les innombrables interventions réalisées par les acteurs, ont fait l'excellence de ce plan. Le défi consiste aujourd'hui à conserver ce socle des scolaires tout en l'ouvrant aux autres publics, dans une optique d'éducation populaire. C'est particulièrement important aujourd'hui, car ceux qui vont devoir mener à bien la transition écologique sont déjà sortis de la scolarité. Pour tenir nos objectifs, il faut donc travailler avec tous les habitants, d'autant que la collectivité seule ne peut pas tout – par exemple, 75% des émissions de gaz à effet de serre se situent en dehors des compétences du Grand Lyon. A cela s'ajoutent des aspects intergénérationnels et de justice sociale, qui plaident également pour une ouverture de l'EEDD à tous les publics, et pas seulement aux scolaires. C'est d'ailleurs une demande de nombreux élus, qui sont à la recherche d'outils et d'appuis concrets pour favoriser l'écocitoyenneté.

Enfin, Bruno Charles a rappelé que le Grand Lyon s'engageait à investir autant d'argent dans les quartiers de la politique de la ville que sur les autres territoires (au prorata de la population concernée). Car l'environnement est l'affaire de tous. Comme le montre le film diffusé à l'occasion de cette journée, réalisé par l'association *Moderniser sans exclure*, le développement durable intéresse et mobilise autant les habitants des quartiers populaires que les autres.

En résumé, l'objectif du nouveau plan d'EEDD consiste à conserver une activité solide auprès des plus jeunes et des écoles, tout en élargissant le dispositif au reste de la population – et de toute la population. Car l'écocitoyenneté est une clé indispensable de la transition : s'il n'y a pas d'adhésion de la population, les collectivités ne pourront rien faire.

Table ronde : Développer l'écocitoyenneté, les attentes des acteurs locaux

Une table ronde a ensuite été organisée afin de donner la parole à différents acteurs locaux venus témoigner de leurs démarches et de leurs attentes en matière d'EEDD sur la métropole.

✓ **Matthieu Fischer** – Adjoint au Maire délégué à l'environnement, Plan Climat Energie Territoire, Patrimoine naturel et Agriculture, Ville de Vaulx-en-Velin.

Matthieu Fischer a présenté les démarches de la Ville de Vaulx-en-Velin en matière de développement durable, en insistant particulièrement sur le rôle important que l'EEDD pouvait jouer dans la mobilisation des habitants et le développement de l'éco-citoyenneté.

Matthieu Fischer a brièvement présenté la ville de Vaulx-en-Velin, qui se caractérise par une population jeune et un territoire majoritairement occupé par des quartiers relevant de la politique de la Ville. Disposant de nombreux atouts en matière de développement durable (son patrimoine naturel, son tissu associatif) Vaulx-en-Velin présente également des faiblesses (précarité énergétique de nombreux ménages, mobilité contrainte). L'enjeu pour la Ville est aujourd'hui d'engager une démarche globale et intégrée en matière de développement durable, avec notamment comme objectif de structurer un volet de formation/sensibilisation à l'éco-citoyenneté en direction du grand public et des acteurs locaux. La Ville a engagé une démarche en ce sens avec l'adhésion au PCET Métropolitain en 2013 et le vote d'un PCET communal en 2015, qui a mené à la création d'un Service Environnement et Ville Durable en 2016, puis la réalisation d'un bilan des GES et l'élaboration d'un plan d'action en

interne qui sera suivi d'un volet territorial. Un lien étroit avec le Grand Projet de Ville a été établi afin de mobiliser les habitants du territoire, coordonner les initiatives et valoriser les actions.

Le PEDD joue un rôle essentiel dans ce processus d'animation : il a permis par exemple en 2017 de mobiliser 8 associations afin de réaliser une cinquantaine d'interventions auprès de partenaires

très variés (écoles, collèges, Ecole de la 2^e chance, Groupe Entraide Mutuelle/ Festival A vos à priori, Petits Frères des Pauvres, Bailleur social/ Dynacité). Plusieurs manifestations permettent également de mobiliser les habitants, comme par exemple le *Défi familles à énergie positive*, *Convergence vélo* ou encore *Faites de la propreté*. La mobilisation se fait également à travers des événements nationaux, comme la semaine européenne de réduction des déchets, la semaine du développement durable ou encore la semaine « *maîtrisons nos énergies* » : autant d'occasions pour organiser de nombreuses manifestations auprès de publics très divers.



Le bilan du PEDDest donc positif, puisque les ressources apportées par le Plan sont un soutien primordial à la dynamique territoriale pour promouvoir l'éco-citoyenneté. La commune a un rôle important à jouer comme interface entre l'offre et les besoins des acteurs de terrain. Pour l'avenir, le développement des projets (public adultes, maintien d'interventions dans les QPV) est un objectif commun qui supposera toutefois d'importants moyens d'accompagnement.

Les attentes de la commune concernent donc le renforcement du maillage et de la cohérence des actions à l'échelle de la commune, en lien avec l'équipe de la Politique de la Ville et la Direction de l'Éducation, mais aussi le développement d'outils de partage de l'information au niveau de la Métropole pour faciliter le partenariat avec les opérateurs et les communes (projets, bilans, listing des actions...).

✓ **Philippe Villeval** –*Directeur, Centre social du Point du Jour, Lyon.*

Philippe Villeval a témoigné de l'action du centre social du Point du Jour en matière d'EEDD en développant trois points : 1) Pourquoi un centre social intervient-il sur ces enjeux ? 2) Que peut-il apporter comme compétences ? 3) Quels peuvent être ses besoins ?

Philippe Villeval a témoigné de la place qu'un Centre social pouvait occuper en matière d'éco-citoyenneté, rappelant au passage que l'environnement était un sujet d'intérêt majeur des habitants des quartiers de la Politique de la Ville.

1) Les raisons d'intervenir sur les quartiers de la Politique de la Ville : Pour Philippe Villeval, un centre social se doit aujourd'hui de travailler sur le développement durable tout simplement parce que le sujet intéresse et concerne tout le monde : les habitants, mais aussi les personnels du centre social. C'est d'ailleurs important pour le personnel d'être exemplaire, afin de ne pas se contenter d'être dans le discours et ainsi changer concrètement nos modes de faire (le centre social a par exemple calculé son empreinte carbone). Les habitants de ces quartiers ont également souvent moins de moyens pour faire

face aux changements, et l'environnement est un thème fédérateur : autant de raisons d'agir en matière de développement durable.

2) Ce qu'un Centre social peut amener : Le centre social du Point du Jour est implanté depuis très longtemps, il a l'avantage de parfaitement connaître le territoire et ses habitants. Un tel ancrage facilite les liens lorsqu'il s'agit de mobiliser les habitants. Le Centre social est également compétent dans le domaine de l'éducation populaire, l'animation, le « faire avec » (davantage que le « faire pour »). Depuis plusieurs années le Centre s'inscrit dans une démarche d'animation d' « actions collectives à vocation émancipatrice », dont le but est d'accompagner les habitants sur les enjeux qui sont importants pour eux : l'idée est de trouver ensemble des solutions.

3) Les besoins en matière d'EEDD : Le plus important est d'être en phase avec les structures qui accompagnent le Centre social sur les méthodes, plus encore que sur résultats (car ces derniers doivent être définis par les habitants, donc ne peuvent pas être définis a priori). Par exemple, un projet de compost est actuellement porté par les habitants, l'objectif du Centre est simplement de les accompagner à mener au mieux leur projet. Il faut donc s'entendre sur la méthode, et c'est essentiellement sur ce point que devraient porter le suivi et les indicateurs des actions menées. Enfin, un Centre social a besoin de partenaires compétents pour être appuyé, et si possible sur le long terme.



✓ **Françoise Mermoud** – Adjointe au Maire déléguée au développement durable, à l'Agenda 21 et aux conseils de quartier, Ville de Bron.

Françoise Mermoud a rappelé que Bron est une ville de 40.000 habitants, dont deux quartiers sont concernés par le dispositif politique de la ville. L'EEDD à Bron est portée dans l'Agenda 21 de la ville depuis 2013, avec pour objet de sensibiliser les habitants au développement durable, de développer des instances de participation et d'expression citoyenne autour du développement durable, mais aussi de mobiliser la collectivité autour de ces enjeux (former le personnel, mettre en place une politique d'achat durable, etc.). L'EEDD est aussi présente dans le Contrat de Ville, dans le cadre duquel elle est utilisée pour conduire des actions de connaissance mutuelle des services entre eux et avec les habitants, pour initier des actions de sensibilisation aux économies d'énergie auprès de différents publics, et enfin pour poursuivre les actions de sensibilisation à l'environnement.

Françoise Mermoud a montré que l'EEDD était un élément central de la politique de développement durable de la Ville de Bron, que ce soit dans le cadre de l'Agenda 21 ou encore du Contrat de Ville. Elle permet de compléter l'action publique en engageant les habitants à agir de manière concrète en faveur de l'environnement et du développement durable.

La Ville porte directement un certain nombre d'actions comme les défis familles à énergie ou alimentation positive, le prêt d'éco mallettes/caméra thermique, la sensibilisation du personnel, l'organisation de débats ou la diffusion d'informations. Les équipes projet politique de la ville mènent et accompagnent également des actions dans les deux quartiers relevant de la politique de la ville (plantations, matinées anti-gaspi, grand nettoyage...). Enfin, d'autres

acteurs interviennent sur l'EEDD, tels certains acteurs institutionnels comme les écoles = Défi Class'Energie, tri du papier...), les centres sociaux (relais des AMAP, sensibilisation au tri), les bailleurs sociaux (appartement pédagogique, mini déchetteries, jardins partagés), les acteurs de l'ESS (accompagnement aux écogestes, *Repair Café*), les habitants (conseils de quartiers : composteurs de quartier, modes doux , etc.), les parents d'élèves (Pédibus) ou encore les associations locales (soirées débat, animations).

Le bilan de l'EEDD est d'ores et déjà très positif : les actions menées sont concrètes et fédératrices, et visent des cibles multiples (et pas seulement les enfants), avec une volonté de mixer les publics et les quartiers. Elles sont également multipartenaires, ce qui contribue à décloisonner les services et les acteurs. Surtout, elles donnent du sens et permettent d'enclencher des changements de comportement qui sont un complément indispensable aux autres politiques publiques.

Pour aller plus loin, les attentes d'une Ville comme Bron sont multiples. Il faut bien entendu que les moyens humains et financiers soient pérennisés (notamment les postes liés à la Politique de la Ville et à l'appui du milieu associatif). Il faut également continuer d'appuyer l'action des bailleurs, (exonération de TFPB). Et bien entendu, il s'agit de poursuivre l'accompagnement des actions via le plan EEDD de la Métropole... avec si possible un volet sur l'investissement (par exemple pour accompagner le développement des composteurs). Les autres attentes touchent à la poursuite et à l'intensification des échanges d'expériences, la veille sur les initiatives émergentes, l'évaluation des projets, une politique de communication davantage concertée entre les Villes et la Métropole. En résumé, la confirmation d'une vraie politique d'EEDD aux différents niveaux institutionnels.

✓ **Maxence Cossalter** – Association *Moderniser sans exclure*.

Maxence Cossalter a clôt cette table ronde en présentant l'activité de *Moderniser sans exclure*, une association qui donne la parole aux citoyens pour leur permettre d'exprimer une vision collective, en s'appuyant en particulier sur l'outil vidéo (démarche dite d'auto-médiatisation). *Moderniser sans exclure* a ainsi réalisé un film avec les habitants des quartiers de la politique de la ville ayant participé à différentes actions du Plan d'EEDD, afin de recueillir leurs avis.

Il est possible de visionner ce film à l'adresse suivante :

<https://www.youtube.com/watch?v=-VW1WA7y9RA&list=PLEDSpE5mrxYdJgFFhGYxGexBei0C1y3FG>

Forum des intervenants de l'EEDD

Les participants ont ensuite été invités à se rendre dans le forum pour échanger avec les associations (et autres organismes) présents afin de connaître leurs moyens et outils d'intervention. Le forum était organisé en pôles thématiques, regroupant plusieurs dizaines d'associations dont les coordonnées sont rappelées dans les pages suivantes.



⇒ La prochaine réunion du Club Développement Durable¹ se tiendra le lundi 11 décembre après-midi. Elle portera sur **la santé environnementale**.

ANNEXE : liste des organismes exposants au forum

POLE THEMATIQUE	ORGANISME	COORDONNEES
Biodiversité - Réseau écologique et eau	ARTHROPOLOGIA	60, chemin du Jacquemet - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY Tél : 04 72 57 92 78 infos@arthropologia.org - www.arthropologia.org
	BRIN D'GUILL	10 bis, rue Jangot - 69007 LYON Tél : 07 84 19 69 45 gaellebdg@gmail.com
	DES ESPECES PARMY LYON	199 Avenue Charles de Gaulle 69160 TASSIN LA DEMI LUNE http://depl-tassin.wixsite.com/nature
	Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la pêche et la protection des milieux aquatiques	1, allée du Levant - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY Tél : 04 72 18 01 80 / Fax : 04 78 33 11 64 www.federation-peche-rhone.fr - http://educationpeche.free.fr/grand_lyon.html
	Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature - Rhône et Métropole (FRAPNA)	22, rue Edouard Aynard - 69100 VILLEURBANNE Tél : 04 37 47 88 50 frapna-rhone@frapna.org pedagogie-rhone@frapna.org education-environnement-rhone@frapna.org www.frapna-rhone.org
	LES PENICHES DU VAL DE RHONE	Espace CARCO - 20, rue Robert Desnos - 69120 VAULX-EN-VELIN Tél : 04 78 82 07 26 / fax : 04 72 37 82 35 s.bragues@peniches.fr www.peniches.fr http://vimeo.com/60951888 (film classe d'eau et fleuve) https://vimeo.com/114138349 (film papier)
	Ligue de protection des Oiseaux (L.P.O Rhône)	9, impasse du Progrès 69100 - VILLEURBANNE Tél : 04 28 29 61 53 rhone@lpo.fr - http://www.lpo-rhone.fr
	SeA, SCIENCE et ART	Maison du Confluent - 1, place Général Leclerc 69350 LA MULATIERE Tél : 04 72 66 99 58 / Port. : 06 16 29 68 28 sea.scienceetart@free.fr www.science-et-art.com
	Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes (SMIRIL)	17 rue Adrien Dutartre - 69520 Grigny Tel : 04 37 20 19 21 http://www.smiril.fr/
Climat Air Energie Mobilité	ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat)	14, place Jules Ferry - 69006 LYON Tél : 04 37 48 22 42 / Fax : 04 72 74 19 84 thibaut.oustry@ale-lyon.org www.ale-lyon.org
	APIEU MILLE FEUILLES	11, rue René Cassin - 42100 SAINT ETIENNE Tél : 09 60 54 62 66 apieumillefeuilles@wanadoo.fr www.apieumillefeuilles.org

¹ initialement annoncée le 13 novembre.

	HESPUL	14, place Jules Ferry - 69006 LYON Tél : 04 37 47 80 90 info@hespul.org www.hespul.org
	Oïkos	60, chemin du Jacquet - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY Tél : 09 81 60 92 83 info@oikos-ecoconstruction.com www.oikos-ecoconstruction.com ao@oikos-ecoconstruction.com (email animations)
	UNIS CITE	13, cours Richard Vitton - 69003 LYON Tél : 04 78 62 08 65 ou Portable : 06 98 17 35 57 rhone-alpes@uniscite.fr www.uniscite.fr
Mobilisation	ANCIELA	110, grande rue de la Guillotière - 69007 LYON Tél : 06 37 61 99 41 contact@anciela.info http://www.anciela.info
	Association Fondation Etudiant pour la Ville (AFEV)	51, rue de Marseille - 69007 LYON Tél : 04 37 37 25 23 cecile.michel@afev.org thomas.rigaud@afev.org coline.thebault@afev.org http://www.afev.fr/ http://lyon.afev.org/
	FREQUENCES ECOLES	8, rue Chaponnay - 69003 LYON Tél : 04 72 98 38 32 info@frequence-ecoles.org www.frequence-ecoles.org
	Lyon à Double Sens	18, rue Palais Grillet - 69002 LYON Tél : 04 26 65 43 63 marie@lyonadoublesens.com www.lyonadoublesens.com
	ROBINS DES VILLES	24, avenue des Frères Lumière 69008 LYON Tél : 04 72 77 19 94 http://www.robinsdesvilles.org/ contact@robinsdesvilles.org
Modes de production et de consommation éco-responsables	ATELIER SOUDE	3 montée du Garillan - 69005 Lyon Tél : 06 14 71 55 24 baptiste.nomine@atelier-soude.fr www.atelier-soude.fr
	Conscience impact écologique (CIE)	8, rue Saint-Nestor - 69008 LYON Portable : 06 68 29 51 80 lucille.potdevin@yahoo.fr http://association-cie.fr
	EISENIA	23, rue de Flesselles - 69001 LYON Portable : 06 68 30 13 58 eisenia.asso@gmail.com http://eisenia-asso.blogspot.fr
	LA LEGUMERIE	Village Sutter - 10, rue de Vauzelles - 69001 LYON Portable : 06 51 46 36 96 contact@lalegumerie.org http://lalegumerie.over-blog.com
	LEGUM'AU LOGIS	33, rue du 8 mai 1945 - 69100 VILLEURBANNE Tél : 06 20 29 81 51 Legumaulogis.asso@gmail.com
	ARDAB	234, avenue de Général de Gaulle - BP53 - 69530 BRIGNAIS Tél : 04 72 31 59 96 ardab@corabio.org http://www.corabio.org/index.php/qui-sommes-nous/ardab www.famillesalimentationpositive.fr

	AREMACS	71, rue Bellecombe - 69006 LYON Tél : 04 26 00 55 22 - Portable : 06 73 38 63 93 pberthet@aremacs.com demarthe@aremacs.com www.aremacs.com
	ARTISANS DU MONDE	5 avenue Roger SALENGRO 69100 VILLEURBANNE Tél : 06 78 30 23 41 http://admlyonvilleurbaine.fr admvilleurbaine@gmail.com
	Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	302, avenue Jean Jaurès – 69 007 LYON Tél : 09 50 57 22 81 Portable : 06 51 21 68 94
	RECUP ET GAMELLES	190, rue Cuvier – 69006 LYON Prescilia BELLAT – Coordinatrice Projets Tél : 07 82 33 30 92 prescilia@recupetgamelles.fr www.recupetgamelles.fr contact@recupetgamelles.fr
	Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature - Rhône et Métropole (FRAPNA)	22, rue Edouard Aynard - 69100 VILLEURBANNE Tél : 04 37 47 88 50 frapna-rhone@frapna.org pedagogie-rhone@frapna.org education-environnement-rhone@frapna.org www.frapna-rhone.org
Risques / modes de production et de consommation éco-responsables	Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE)	1 place liberté 69700 GIVORS Tél : 06 09 03 78 86 mnle69@orange.fr http://mnle69.toile-libre.org/
Santé environnement	ACOUCITE	24, rue Saint Michel - 69007 LYON Tél : 04 72 91 86 00 observatoire.bruit@acoucite.org www.acoucite.org (dont educoson) http://cartes-sonores.acoucite.org/
	Association départementale d'éducation pour la santé (ADES) Rhône	292, rue Vendôme - 69003 LYON Tél : 04 72 41 66 01 / Fax : 04 72 41 66 02 julie.grammont@adesdurhone.fr contact@adesdurhone.fr www.adesdurhone.fr
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT		14, avenue Tony Garnier - 69007 LYON Tél : 04 72 77 19 80 http://www.maison-environnement.fr/